

# Plan d'action de Paris pour une croissance inclusive dans les villes



BROOKINGS

**Cities Alliance**  
Cities Without Slums



**I.C.L.E.I.**  
Local  
Governments  
for Sustainability

MAIRIE DE PARIS 

NATIONAL  
LEAGUE  
of CITIES 

 **UCLG**  
United Cities  
and Local Governments

**United  
Way** 



 **OCDE**



**FORD  
FOUNDATION**

## PLAN D'ACTION DE PARIS POUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE DANS LES VILLES

### *Des aspirations à la concrétisation*

Fondé sur la **Proposition de New York pour une croissance inclusive dans les villes**, le **Plan d'action de Paris pour une croissance inclusive dans les villes** est le fruit d'une vaste consultation avec des experts de différents domaines de compétence de l'OCDE (éducation, emploi, affaires sociales, développement régional, local et urbain, gouvernance publique, transports, développement, etc.), la Fondation Ford, les institutions qui soutiennent l'Initiative des *Maires champions pour une croissance inclusive* (Brookings Institution, Alliance pour les villes, C40 Cities Climate Leadership Group, ICLEI, National League of Cities, CGLU et United Way Worldwide), et les 50 Maires champions qui ont rejoint cette coalition mondiale.

### **Préambule**

Le 29 mars 2016, 47 Maires du monde entier ont signé la **Proposition de New York pour une croissance inclusive dans les villes**, symbole de leur engagement à trouver des solutions à la montée des inégalités dans nos sociétés. L'Initiative des *Maires champions pour une croissance inclusive* de l'OCDE a été lancée en collaboration avec la Fondation Ford, et avec le soutien de la Brookings Institution, de l'Alliance pour les villes, de C40 Cities Climate Leadership Group, d'ICLEI, de la National League of Cities, de CGLU et de United Way Worldwide. En rejoignant la coalition mondiale de Maires champions pour une croissance inclusive, nous sommes convenus de défendre un programme d'action pour la croissance inclusive dans notre ville, notre région, notre pays et à travers le monde, de travailler main dans la main pour faire progresser ce programme d'action et partager des pratiques exemplaires, et de participer à l'élaboration d'une feuille de route visant à donner corps à une croissance plus inclusive dans les villes du monde entier. Au 21 novembre, 50 maires avaient rejoint cette coalition.

Ce **Plan d'action de Paris pour une croissance inclusive dans les villes** constitue l'étape suivante dans le processus qui permettra de passer des aspirations à la concrétisation. Nous, Maires champions, prendrons des mesures concrètes pour combattre les disparités entre riches et pauvres, dans quatre domaines d'intervention : 1) éducation, 2) marché du travail et compétences, 3) logement et environnement urbain, et 4) infrastructures et services publics. Dans chacun de ces domaines, nous sommes conscients que, pour parvenir à une croissance qui soit à la fois inclusive et durable, il faudra s'attaquer simultanément au problème des inégalités et aux conséquences du changement climatique.

Si nous prenons acte de la nécessité de convenir d'un ensemble commun de principes généraux pour progresser vers une croissance inclusive, nous reconnaissons également qu'il est essentiel d'adapter des aspirations universelles au contexte spécifique de chaque ville. Nous sommes également conscients que les compétences des autorités locales dans ces différents domaines ne sont pas les mêmes dans tous les pays et que certaines initiatives locales s'inscrivent dans des cadres régionaux ou nationaux plus larges. Néanmoins, dans de nombreux cas, nous avons un rôle à jouer dans la conception, la mise en œuvre et/ou le financement d'initiatives relevant de ces domaines d'intervention.

**1 | Promouvoir un système d'éducation inclusif, qui offre aux citoyens, quels que soient leur âge et leur parcours, la possibilité de renforcer leur capital humain, d'acquérir les compétences nécessaires et d'améliorer leurs perspectives en matière d'emploi et sur un plan plus général.**

- **Nous œuvrerons à offrir un accès à une éducation de qualité à tous les habitants de notre ville, de quelque milieu qu'ils viennent.** Il s'agit d'une condition préalable indispensable à la croissance inclusive, d'autant que les résultats de l'enseignement peuvent varier fortement d'une ville à l'autre et au

sein d'une même ville. Nous reconnaissons que s'engager en faveur d'une éducation de qualité pour tous et déployer des efforts pour offrir des conditions plus équitables sur le plan éducatif nécessitera de s'attacher à ce que les enseignants soient de qualité, de soutenir les élèves défavorisés, de lutter contre la ségrégation sociale et spatiale dans l'éducation, et d'investir dans les infrastructures (écoles et bâtiments). Il conviendra également d'élargir l'accès à l'enseignement supérieur, particulièrement pour les plus vulnérables, de développer les possibilités de soutien scolaire et d'enseignement de la deuxième chance, et de veiller à ce que les autres besoins des enfants (nutrition, santé, etc.) soient satisfaits de sorte qu'ils puissent se concentrer sur leur scolarité.

- **Nous sommes convaincus que l'investissement dans l'éducation et l'accueil des jeunes enfants (EAJE) présente de multiples avantages.** En particulier, il permet aux enfants concernés, à long terme, d'enregistrer de meilleurs résultats au plan social, scolaire et économique ; il aide les parents à concilier vie professionnelle et responsabilités familiales, et accroît le taux d'activité des femmes ; et il permet d'aplanir les inégalités sociales en donnant à chaque enfant les moyens de réaliser pleinement son potentiel. Nous prendrons des mesures concrètes pour collaborer avec les autorités compétentes afin de veiller à ce que tous les citoyens puissent accéder à une éducation préscolaire de qualité et abordable.
- **Nous soutiendrons les investissements dans la formation continue et le développement des compétences tout au long de la vie, afin de veiller à ce que tous les citoyens acquièrent les compétences adaptées au marché du travail de demain,** et nous prendrons des mesures pour remédier au problème de l'inadéquation des compétences sur nos marchés du travail. Les personnes peu qualifiées et à faibles revenus, ainsi que d'autres catégories de population, se heurtent à des obstacles considérables sur le marché du travail. Par ailleurs, avec la rapidité des progrès technologiques et de la montée en puissance du numérique, ceux qui ne sont pas en mesure d'investir dans leur formation ou leur reconversion risquent peut-être encore davantage d'être laissés pour compte. Nous prenons acte de la nécessité, pour l'action publique, de contribuer à doter les adultes, y compris les travailleurs plus âgés, des compétences non techniques (aptitude à travailler en équipe, sens de la communication, capacités de raisonnement par exemple) et techniques dont ils auront besoin sur le marché du travail d'aujourd'hui et de demain – par exemple en concentrant les efforts sur l'amélioration de la maîtrise des outils technologiques et de l'informatique, sur la nécessité d'offrir aux individus plus de possibilités d'améliorer leurs compétences ou de se reconvertir tout au long de leur vie professionnelle, et sur l'impératif qu'il y a à s'assurer que chacun soit en mesure de mettre à profit ses compétences au travail.
- **Nous œuvrerons à faire en sorte que tous les citoyens aient les compétences et les connaissances nécessaires pour apporter une contribution utile à la vie publique.** Il faut notamment pour cela s'assurer que nos systèmes d'éducation et de formation tiennent compte des questions relatives aux politiques publiques et à l'engagement civique, à la climatologie et à l'innovation.

## **2 | Promouvoir un marché du travail inclusif, dans lequel les femmes, les jeunes, les seniors, les immigrés, les personnes souffrant de handicaps, et les citoyens de tous milieux ont accès à des emplois de qualité.**

- **Nous nous attacherons à élaborer des stratégies ciblées pour les populations vulnérables qui ont besoin d'une aide supplémentaire pour s'intégrer sur le marché du travail,** en travaillant en partenariat avec des entreprises et des acteurs adéquats dans les milieux économiques et de l'enseignement. Nous reconnaissons qu'il faut adapter les initiatives pour tenir compte des besoins particuliers, en visant les objectifs suivants, le cas échéant : améliorer le soutien à l'accueil des jeunes enfants et favoriser des politiques plus égalitaires en matière de congé parental ; travailler avec les partenaires pour veiller à ce que les systèmes d'éducation et de formation fournissent aux jeunes et aux

personnes en reconversion les compétences requises sur le marché du travail ; offrir aux personnes souffrant de handicaps de meilleures perspectives sur le marché de l'emploi ; et améliorer l'accessibilité des programmes d'enseignement et de formation pour les travailleurs à bas salaire qui aspirent à un emploi mieux rémunéré.

- **Nous œuvrerons à améliorer la qualité des emplois, en particulier pour les travailleurs faiblement rémunérés ou peu qualifiés.** Il pourrait s'agir de développer les carrières professionnelles qui favorisent la progression, de lutter contre la pauvreté des personnes pourvues d'un emploi (avec, entre autres, des campagnes pour un salaire décent), de lutter contre l'emploi informel, et de travailler avec les employeurs pour développer la formation en cours d'emploi et améliorer les conditions de travail, y compris la sécurité, la qualité et l'accessibilité des environnements de travail en cas de besoin. Nous travaillerons également de concert avec les employeurs pour diffuser les pratiques qui débouchent sur des emplois plus productifs et mieux rémunérés, et favoriser une production et une consommation durables. Enfin, nous œuvrerons pour veiller à ce que l'économie verte et les investissements en faveur de l'action climatique encouragent des emplois de qualité.
- **Nous nous appliquerons à faciliter l'intégration des immigrés et des réfugiés dans nos villes et nos sociétés,** compte tenu de la forte proportion d'immigrés qui s'installent dans les zones urbaines et du fait que les immigrés et les réfugiés constituent des atouts essentiels pour une société productive, innovante et inclusive. On pourrait notamment s'attacher à favoriser leur employabilité grâce à la reconnaissance de l'équivalence des compétences, des diplômes et de la formation linguistique, à établir des passerelles vers l'entrepreneuriat et à appuyer leur accès au logement, aux possibilités d'éducation, aux services de santé et à d'autres services essentiels. Nous sommes par ailleurs conscients que des mesures particulières pourraient être nécessaires pour venir en aide aux réfugiés récents, qui sont confrontés à des difficultés particulières sur le marché du travail.
- **Nous œuvrerons à rendre le marché du travail plus accessible aux personnes handicapées et à celles qui souffrent de problèmes de santé physique ou mentale.** Plusieurs pistes sont à explorer à cet égard : une coopération avec le secteur privé afin d'améliorer les perspectives d'emploi des personnes handicapées, le soutien à la formation de certains groupes cibles et à l'octroi de bourses d'études en leur faveur, et l'aide à la mise en relation entre les résidents souffrant de troubles de la santé physique et mentale et les services de l'emploi et de la santé. Nous appuierons également les efforts déployés afin d'améliorer l'accessibilité des environnements de travail pour les personnes handicapées.
- **Nous nous attacherons à épauler les PME et à développer les possibilités de création d'entreprise.** Il pourrait notamment s'agir de lever les obstacles à l'entrepreneuriat auxquels se heurtent les groupes défavorisés (accès aux financements, compétences et connaissances, accès aux réseaux d'affaires et au mentorat, par exemple), ou de fournir des services de soutien ciblés aux PME. Nous sommes conscients que l'investissement dans la recherche et le développement (R-D) peut contribuer à renforcer le rôle essentiel joué par les villes dès lors qu'il s'agit de rassembler du capital humain, des ressources et des forces d'agglomération pour stimuler l'innovation, l'entrepreneuriat et la productivité. Les petites et moyennes entreprises peuvent avoir besoin d'une aide particulière à la R-D et au transfert de technologie, afin d'être en mesure d'innover, de gagner en productivité et de partager les avantages qui en découlent avec leurs salariés.
- **Nous ferons en sorte de veiller à ce que la révolution numérique et l'émergence des « villes intelligentes » contribuent à améliorer l'accès à des opportunités économiques de qualité pour**

**tous**, y compris les moins qualifiés. Il faudra pour ce faire adopter des stratégies visant à réduire la fracture numérique.

- **Nous nous efforcerons d'améliorer les liens entre les demandeurs d'emploi peu qualifiés et défavorisés et les employeurs.** Il pourrait être nécessaire, dans cette optique, de renforcer les services locaux de l'emploi et de s'attaquer à la discrimination à l'encontre de certaines catégories de population, comme les femmes, les personnes âgées et les immigrés.

### **3 | Bâtir des environnements urbains plus inclusifs, qui offrent des logements abordables et de qualité dans des quartiers sûrs et salubres pour tous les segments de la population.**

- **Nous élaborerons une stratégie complète visant à favoriser l'accès à des logements abordables**, qui pourrait comprendre le déploiement de mesures du côté de l'offre et du côté de la demande ciblant d'une part les logements occupés par leur propriétaire et d'autre part les logements locatifs, la participation, le cas échéant, à des politiques et programmes de logement social, l'adoption de stratégies destinées à rendre le stock de logements existants plus abordable, ainsi que la création d'incitations et/ou l'élimination d'obstacles à la construction de nouveaux logements abordables, notamment au niveau de la planification et du zonage. En cas de problèmes liés à une pénurie de terres appartenant au domaine public ou au financement local, des stratégies innovantes pourraient s'avérer nécessaires (zonage intégré ou partenariats public-privé par exemple).
- **Nous poursuivrons des stratégies intégrées visant à améliorer la qualité de vie et le bien-être dans les quartiers urbains**, en particulier dans les quartiers défavorisés et/ou les zones susceptibles de se caractériser par un degré élevé de ségrégation sociale. Nous nous attacherons à éviter que les populations à faibles revenus soient concentrées dans certaines zones de la ville ou de l'aire métropolitaine. Nous adopterons une approche intégrée pour s'attaquer à ces problèmes lorsqu'ils sont déjà présents, notamment en améliorant les conditions de vie et l'accès à des services de qualité au sein des quartiers défavorisés et en apportant une aide aux résidents désireux de déménager dans des quartiers offrant de meilleurs débouchés.
- **Nous mettrons en relation, au niveau de la planification et de l'investissement, les logements et les infrastructures (de transport, en particulier)**, de façon à nous assurer que toutes les parties de l'aire métropolitaine aient accès à des logements abordables de qualité, aux services publics essentiels (santé, transports, parcs et loisirs, etc.) et à des opportunités économiques. Nous travaillerons avec les juridictions voisines, avec d'autres niveaux d'administration et avec des autorités publiques et privées compétentes en vue d'orienter les décisions concernant le logement, l'aménagement de la ville, ainsi que les infrastructures de transport et la réglementation des transports au sein de l'aire métropolitaine plus vaste.
- **Nous nous appliquerons à lutter contre l'impossibilité d'accès au logement et contre l'absence de chez soi**, en élaborant des stratégies qui combinent la mise à disposition de logement et le soutien intégrant soins de santé et accompagnement social. Nous nous efforcerons d'aligner le soutien au logement à l'échelon local avec le paysage plus vaste des prestations sociales, et de prendre les besoins des personnes âgées en considération pour l'élaboration des politiques de logement.

### **4 | Garantir l'accès à des infrastructures et des services publics de qualité, respectueux du climat et durables.**

- **Nous améliorerons l'accès à d'autres services et infrastructures essentiels, notamment à l'eau, à l'énergie, aux technologies de l'information et des communications, et à l'assainissement, autant de moyens fondamentaux de favoriser la croissance économique et l'inclusion sociale.** Nous travaillerons également avec les partenaires adéquats à accroître l'accessibilité financière et physique

des services essentiels, notamment grâce à l'amélioration de l'accès aux services relatifs à l'eau, à la protection contre les risques hydriques et à la réduction de la pauvreté énergétique.

- **Nous améliorerons l'accès aux emplois, aux établissements scolaires, aux commerces et aux infrastructures culturelles et de loisirs dans nos villes et aires métropolitaines.** Pour cela, nous adopterons des mesures concrètes, notamment pour développer des systèmes de transports durables et bien intégrés, donner la priorité aux investissements visant à améliorer les conditions pour les piétons, les cyclistes et les usagers des transports en commun, rechercher des dispositifs abordables et financièrement viables pour les transports publics, intégrer une évaluation de l'accessibilité physique et financière des transports dans les décisions en matière de politique du logement et d'aménagement du territoire, et appliquer un cadre de tarification efficient pour les véhicules privés.
- **Nous œuvrerons à ce que les efforts visant à lutter contre le changement climatique et à améliorer la durabilité et la résilience environnementales contribuent également à une plus grande équité.** Cela suppose de mettre en œuvre des stratégies d'atténuation et d'adaptation respectueuses des droits fondamentaux de l'homme, ainsi que de promouvoir l'intégrité environnementale, la biodiversité et une croissance économique inclusive et durable. Nous nous attacherons à éviter au maximum les arbitrages à court terme entre les politiques qui visent à atténuer les effets du changement climatique et les objectifs d'équité, et à mettre à profit les synergies potentielles.
- **Nous évaluerons l'impact à long terme des investissements d'infrastructure dans les zones urbaines,** en prenant en considération des critères économiques, environnementaux, sociaux et culturels. Nous chercherons à tenir compte de l'impact social des investissements dans l'infrastructure urbaine, en particulier sur les populations à faibles revenus, dans les évaluations *ex ante* des décisions concernant les infrastructures. Nous prenons acte de la nécessité d'investissements bas carbone dans les infrastructures, étant donné que l'effet de « verrouillage au carbone » qui intervient dans les projets d'infrastructure à long terme représente une menace pour les villes et leurs habitants, et nous œuvrerons à protéger les populations vulnérables des conséquences de l'élévation du niveau de la mer et d'autres risques climatiques.
- **Nous sommes conscients que les résultats sur le plan de la santé peuvent être très variables** d'une ville ou d'une aire métropolitaine à l'autre, ou à l'intérieur de celles-ci, et qu'ils sont étroitement liés aux inégalités de revenus, à la situation au regard de l'emploi et au niveau d'instruction. Dans les cas où les administrations locales peuvent procurer des services de santé et se charger de mesures de protection sociale, nous nous attacherons à faire en sorte que les services de santé soient accessibles à tous économiquement et géographiquement, de qualité et complets. Nous accorderons une attention particulière aux stratégies de santé publique qui peuvent relever de la compétence locale, comme l'amélioration de l'éducation pour la santé et l'investissement dans les programmes de promotion de la santé et de prévention des maladies. Nous travaillerons également à réduire les inégalités en termes de risques sanitaires liés à l'environnement, notamment en ce qui concerne la mauvaise qualité de l'air qui touche plus particulièrement les communautés au taux de pauvreté élevé, et nous apporterons notre soutien aux actions menées sur le front du climat, notamment celles qui visent à favoriser la mobilité, qui sont également bénéfiques pour la santé.

### **Mesures et partenariats visant à concrétiser une croissance inclusive dans les villes**

Nous, Maires champions, élaborerons une stratégie explicite et multisectorielle pour une croissance inclusive reflétant les défis et priorités d'action qui sont propres à notre ville.

Pour ce faire, nous nous efforcerons de coordonner nos efforts avec les administrations nationales, régionales, provinciales et centrales afin de progresser vers davantage de croissance inclusive. Nous savons l'importance de définir clairement les objectifs de l'action publique et de les harmoniser entre les différents niveaux d'administration et les différents secteurs, ainsi que de prendre en compte les conséquences potentielles à long terme de toute une palette de décisions relevant de la politique locale sur la durabilité, la résilience et l'inclusion sociale.

Pour ce faire, il est primordial de développer les indicateurs utilisés pour mesurer les retombées de l'action publique, en allant au-delà des indicateurs économiques traditionnels pour mieux prendre en compte les mesures du bien-être, de l'inclusion et de la durabilité. Il faut définir de tels indicateurs s'ils n'existent pas déjà, et les intégrer aux évaluations *ex-ante* et *ex-post* portant sur chacun des quatre piliers de l'action publique décrits dans le présent plan d'action.

Conscients que des processus décisionnels collégiaux sont indispensables pour parvenir à une croissance inclusive, nous œuvrerons à impliquer tous les citoyens, indépendamment de leur âge, de leur sexe ou de leur milieu social, et d'autres parties prenantes clés dans la définition des priorités de l'action publique et dans la prise de décision. Nous reconnaissons que cela suppose d'offrir aux citoyens plus de possibilités de participer à l'élaboration des politiques publiques – particulièrement à ceux qui sont directement touchés par les programmes et les politiques en question – ainsi que de travailler avec les citoyens pour développer les compétences et les connaissances nécessaires pour prendre des décisions éclairées.

En travaillant en partenariat avec les citoyens, le secteur privé, la société civile et l'économie sociale, les syndicats et les associations professionnelles, et d'autres parties prenantes compétentes, les fruits de nos efforts pourront être démultipliés. Par ailleurs, les délais nécessaires à un changement en profondeur ne correspondant pas nécessairement aux cycles électoraux, les experts techniques des administrations locales et de toutes les instances politiques concernées doivent aussi être mobilisés pour veiller à ce que les efforts que nous déployons soient pérennes.

### **Appel à l'action à l'appui de nos efforts**

Nous appelons l'OCDE, en partenariat avec la Fondation Ford et les institutions qui soutiennent l'Initiative, à prendre part à ces efforts à travers les actions suivantes :

- **Faire entendre la voix des Maires et des administrations locales dans le programme d'action mondial pour une croissance inclusive** et mettre en lumière les efforts et l'engagement des Maires champions et des partenaires institutionnels.
- **Faciliter le partage des meilleures pratiques entre les municipalités et les autres partenaires clés (organisations à but non lucratif, entreprises, etc.) en vue de remédier aux inégalités dans de multiples dimensions.** À cette fin, on pourrait organiser des réunions annuelles des Maires champions, des dialogues thématiques et une plateforme web mondiale de partage des connaissances.
- **Continuer d'enrichir la base de connaissances**, aussi bien au niveau des données et indicateurs permettant de mesurer les inégalités urbaines dans toutes leurs dimensions que des solutions les plus efficaces pour progresser vers une croissance inclusive.
- **Apporter un soutien ciblé aux villes** afin qu'elles puissent déployer, superviser et évaluer leurs propres politiques, programmes et plans d'action pour une croissance inclusive.

Nous, coalition mondiale de Maires champions pour une croissance inclusive, sommes conscients que nos efforts font partie intégrante d'initiatives internationales plus vastes, qui visent à avancer vers des villes plus durables, inclusives et résilientes, en particulier de la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable 11

des Nations Unies, de la Déclaration de Quito (*New Urban Agenda*) adoptée récemment, et du programme d'action post-COP21.

Nous travaillerons de concert pour faire en sorte que dans les villes de toute la planète, chacun des membres de notre société ait une chance de réussir, indépendamment de son milieu d'origine, de ses revenus, de son âge ou de son origine ethnique.